

Centre d'initiation à la nature
Maison de Pays BP 9 52160 Auberive
03 25 84 71 86 – 06 98 91 71 86

Contrat de location des ânes du CIN d'Auberive

A COMPLETER ET A RETOURNER PAR COURRIER /MAIL

Nom : Prénom :

Adresse complète :
.....
.....

Tél : Mail :

Nombre de participants : Adultes : Enfants + 12 ans : Enfants de - 12 ans :

Date de réservation :

Heure de RdV : Nombre d'ânes :

Réservation hébergement dans les cabanes nature d'Auberive Oui Non

Date :

Matériels fournis

Bât(s), couverture(s) de protection, sacoches de portage, licol(s), longe(s), le petit matériel de soin (étrille, brosse, cure-pied).

Les soins

Le loueur s'engage à prendre soin de l'âne (des ânes) tout au long de la balade ou randonnée. Votre animal devra être pleinement respecté et faire l'objet d'attentions particulières à partir de nos recommandations lors de votre départ.

Le matériel

Le loueur devra remettre le matériel en état et nous signaler les défections, dommages ou pertes éventuels.

un avenir par l'éducation populaire

**Centre d'initiation à la nature
Maison de Pays BP 9 52160 Auberive
03 25 84 71 86 – 06 98 91 71 86**

Itinéraire

Le loueur est responsable de son itinéraire. Afin de faciliter le choix de parcours, l'association s'engage à fournir des parcours adaptés à l'utilisation d'animaux de bât.

En cas d'itinéraire préparé par vos soins, celui-ci devra être transmis pour validation de notre part.

Sécurité

Le portage d'enfants se fait sous la responsabilité du loueur de l'âne. Celui-ci doit se faire impérativement avec un animal tenu en longe par un adulte. Dans les passages délicats (passages de rivières, descentes soutenues, talus...), l'enfant doit être retiré du dos de l'âne dans éventualité d'un trébuchement, d'un saut ou d'une chute de l'animal.

Assurance

L'association Ligue de l'enseignement 52 qui gère le CIN d'Auberive et le projet Chemin de traverse possède une assurance pour le cadre habituel de ses activités. Cependant, il est demandé au randonneur d'avoir une assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Tarifs

⇒ **Prix de location à la journée (1)**

50 € par jour par animal la première journée, **40 €** le deuxième âne et les suivants.

⇒ **Prix de location sur plusieurs jours (1)**

50 € la location du premier âne le premier jour et **40 €** les jours suivants et les ânes supplémentaires.

(1) animal + bât + sacoches + matériel entretien + itinéraire sur carte

La réservation sera définitive dès réception des arrhes d'un montant de 30% du montant total de la location à l'ordre de " Ligue de l'enseignement 52 ". Le solde devra être réglé au départ de la randonnée.

Conditions particulières

En cas de météo difficile, il est possible de décaler votre location en fonction des contraintes des deux parties.

Fait à Auberive , le Signature du loueur avec mention « lu et approuvé »

un avenir par l'éducation populaire